

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 073-200041010-20241017-DEL\_2024\_171-DE



## RAPPORT D'ACTIVITES 2023

**SYNDICAT MIXTE ALP'ARC**  
**SIEGE SOCIAL : 32 ALLEE DES ATELIERS 73250 SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY**  
**BUREAU : 489 RUE LOUIS ARMAND 73220 AITON**  
**SIRET : 257 302 430 00075**

# TABLE DES MATIERES

## **1. INFORMATIONS GENERALES**

**1.1 PRESENTATION DU PARC D'ACTIVITES**

**1.2 COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL ET DU BUREAU DEPUIS LE 28 NOVEMBRE 2022**

**1.3 INFORMATIONS STATUTAIRES**

**1.4 MEMBRES STATUTAIRES**

**1.5 LE COMTE SYNDICAL EN QUELQUES CHIFFRES**

**1.6 EFFECTIFS**

## **2. RESUME DE L'ACTIVITE 2023**

**2.1 DEMENAGEMENT DES BUREAUX**

**2.2 TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

**2.3 SUIVI PROJETS ET PROSPECTS**

**2.4 VIE DU SYNDICAT MIXTE**

## **3. ACTIVITE FINANCIERE 2023**

**3.1 PRESENTATION**

**3.2 LES RESSOURCES FINANCIERES**

**3.3 LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

**3.4 LA DETTE**

**3.5 LES COMPTES ADMINISTRATIFS**

## **4. PROJETS 2024**

**4.1 LES RECETTES NOUVELLES**

**4.2 LES OPERATIONS NOUVELLES**

## **5. INAUGURATION DU PARC D'ACTIVITES**

## **1. INFORMATIONS GENERALES**

### **1.1 PRESENTATION DU PARC D'ACTIVITES : MISSIONS, OBJECTIFS ET POSITIONNEMENT**

Le Syndicat Mixte Alp'Arc gestionnaire du Parc d'activités assure la mission de développement économique du territoire, notamment par son rôle d'aménageur mais aussi par l'accompagnement sur mesure réalisé par ses services et ses partenaires.

L'objectif de la collectivité est de créer les conditions favorables à la croissance des entreprises, à la valorisation de l'environnement de travail, afin de permettre aux entreprises de recruter plus facilement, de conserver leurs collaborateurs tout en valorisant leur investissement immobilier.

Alp'Arc représente la plus importante réserve foncière à vocation économique en Savoie (28 hectares).

Actuellement doté de 25 entreprises et 330 salariés et avec près de 1 500 à 1800 emplois répartis dans 70 à 90 entreprises à terme, le Parc d'activités économiques Alp'Arc va devenir un pôle économique majeur de la Savoie. Il s'étend sur près de 70ha de foncier dont les parcelles disponibles sont entièrement maîtrisées par la collectivité.

Ce Parc est destiné à accueillir des activités industrielles et de services à l'industrie des filières régionales et plus particulièrement celles positionnées sur les activités métallurgiques et construction mécanique, l'industrie agro-alimentaire, au carton/packaging, les activités liées à l'énergie et l'hydraulique, à l'aménagement de la montagne, et aux activités dans l'électronique et micro-électronique.

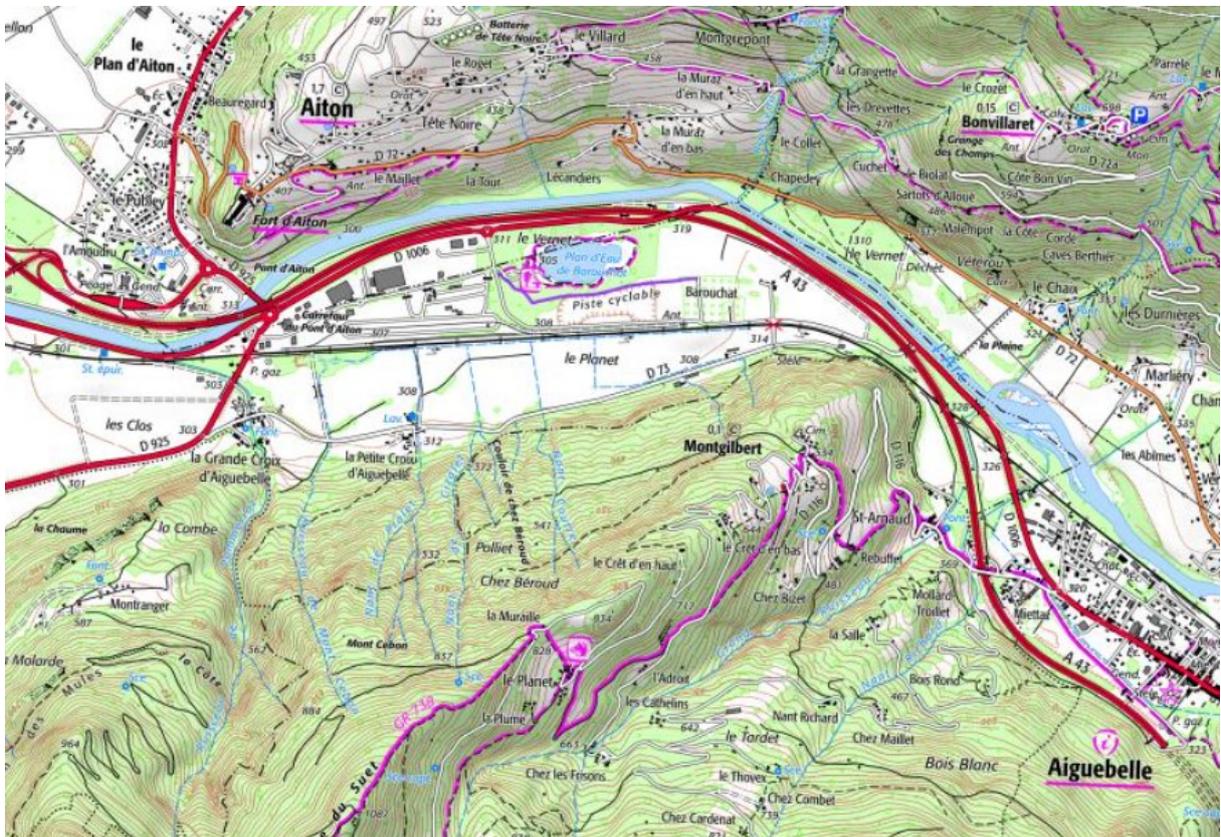
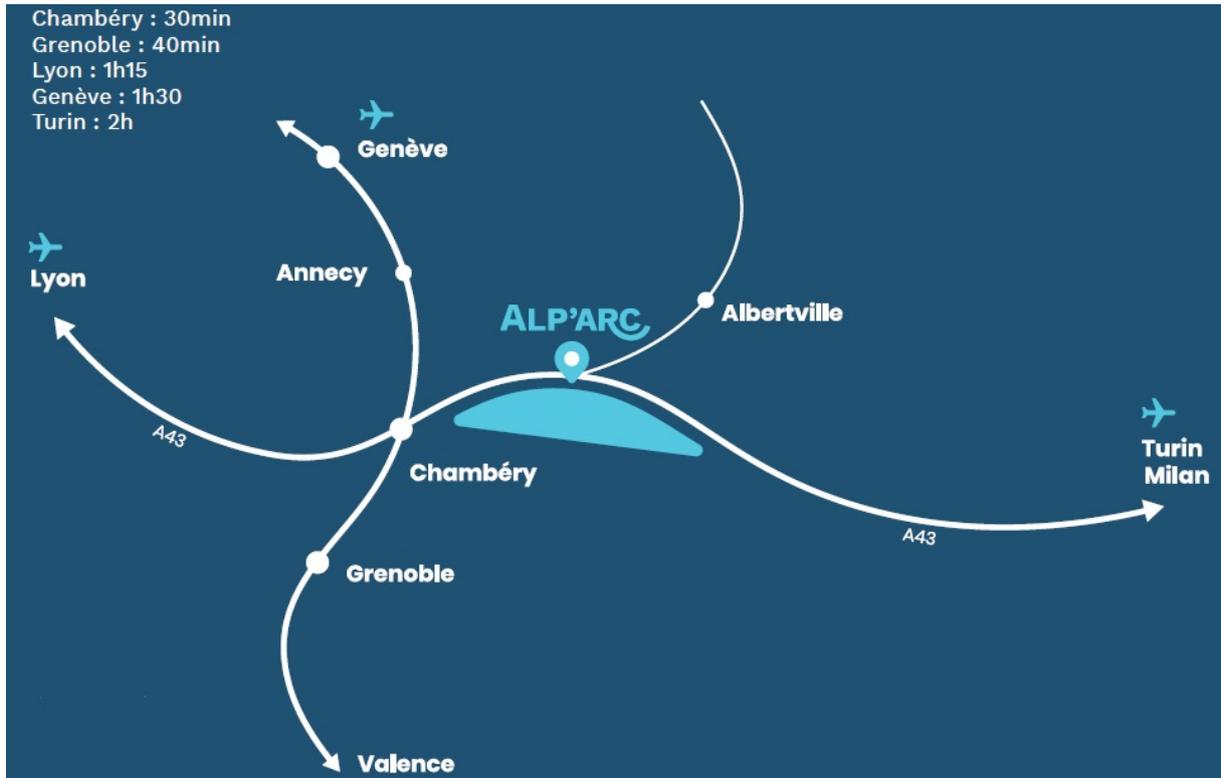
Grâce à une boucle géothermique de grande capacité, qui fournit l'énergie pour le confort des bâtiments, Alp'Arc s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et éco-responsable.

La position géographique d'Alp'Arc est stratégique.

Le territoire bénéficie d'une position géographique privilégiée et d'une excellente desserte routière, autoroutière, ferroviaire et aérienne :

- Situé le long de l'autoroute A43 sur la route de l'Italie, le Parc se trouve à l'entrée des grandes vallées (Maurienne et Tarentaise) et sur la principale liaison entre le Sud et l'Est de l'Europe (corridor 5 européen).
- Situé entre Genève et Grenoble sur l'axe Lyon – Turin.
- Situé à la croisée des principaux axes de communication régionaux, Alp'Arc bénéficie d'un positionnement géographique privilégié au niveau national et européen.

## C'est un territoire connecté



Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 073-200041010-20241017-DEL\_2024\_171-DE



## **1.2 COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL ET DU BUREAU DEPUIS LE 28 NOVEMBRE 2022 (SUITE A LA DEMISSION DE M. JEAN-CLAUDE MONTBLANC)**

AUGEM Jean-Michel	CC. Porte de Maurienne
GADROY-LEGENVRE Patrick	CC. Porte de Maurienne
GENON Hervé	CC. Porte de Maurienne
MICHEL Caroline	CC. Porte de Maurienne
REFFET Patrick	CC. Porte de Maurienne
BOUVIER Michel	CC. Cœur de Savoie
DUPARC Stéphane	CC. Cœur de Savoie
GIRARD Marc	CC. Cœur de Savoie
SANTAIS Béatrice	CC. Cœur de Savoie
VIOUX Alain	CC. Cœur de Savoie

Président : GADROY-LEGENVRE Patrick  
 Vice-président : DUPARC Stéphane  
 Membres du Bureau : MICHEL Caroline, VIOUX Alain

### **1.3 INFORMATIONS STATUTAIRES**

Syndicat Mixte créé par arrêté préfectoral du 3 Octobre 2003 suivant les articles 5212-1 à 5212-34 et 5721-1 à 5721-8.

Modification des statuts le 17 Décembre 2008 instituant le Syndicat Mixte pour une durée illimitée et fixant son siège à Chamousset (73390) au lieu dit Le Tiolet, avenue de la gare.

Modification des statuts le 26 Décembre 2016 réduisant le Syndicat Mixte aux 2 Communautés de communes et enlevant le Conseil Départemental par application de la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 (Loi NOTRe).

Modification des statuts le 20 Décembre 2018, fixant son siège à Saint-Pierre-d'Albigny (73250), 32 allée des ateliers.

Modification des statuts le 25 octobre 2021, approuvant la prise de compétence en création et exploitation d'un réseau public de chaleur et de froid sur la nappe phréatique de l'Arc.

Le Syndicat Mixte a pour objet l'aménagement, la gestion et la commercialisation du Parc d'activités Alp'Arc pour la zone existante - ZAC des Verneys située sur Bourgneuf et Aiton d'une surface de 33ha ainsi que pour son extension de 35ha – ZAC de Barouchat située sur les mêmes communes. Par ailleurs, il peut intervenir dans la réalisation et la promotion de tous les aménagements ou constructions nécessaires au développement de la zone.

Sur la ZAC des Verneys, une concession d'aménagement avait été confiée à la SES (devenue SAS) le 31/12/1976. Après plusieurs avenants, elle s'est terminée le 10/12/2012 (36 années) par la signature d'un acte administratif de cession des terrains de la SAS au Syndicat Mixte, complété par un acte administratif rectificatif sur les dispositions fiscales de cette cession le 22 Mai 2013.

### **1.4 MEMBRES STATUTAIRES**

En application de la loi NOTRe de 2015, le Syndicat Mixte est composé depuis le 1er janvier 2017 de deux Communautés de communes :

- Communauté de communes Cœur de Savoie / contribution à hauteur de 50% et péréquation des recettes fiscales 50/50.
- Communauté de communes Porte de Maurienne / contribution à hauteur de 50% et péréquation des recettes fiscales 50/50.

## **1.5 LE COMTE SYNDICAL EN QUELQUES CHIFFRES**

Pour l'année 2023 :

- Tenue de 4 comités syndicaux.
- 30 délibérations adoptées.
- 4 décisions du Président.

## **1.6 EFFECTIFS**

Le Syndicat Mixte Alp'Arc comprend :

- Un directeur à temps complet : M. François-Xavier LE CORRE à 60% de son temps de travail sachant qu'il est mis à la disposition sur une fonction de développeur économique pour 40% de son temps sur la Communauté de communes Cœur de Savoie.
- Une assistante de direction (secrétariat/comptabilité/ressources humaines) à raison de 28h par semaine : Mme Isabelle REISSIER qui se trouve en arrêt de travail depuis le 3 mars 2023 et prolongée en congés de longue durée. Il a donc été décidé de lancer un recrutement pour la remplacer afin d'assurer la continuité de service. Dans l'intervalle, le service de remplacement de secrétaire de mairie de la Communauté de communes Cœur de Savoie a été sollicité. Finalement le poste a été pourvu début 2024, à raison de 35h hebdomadaire.

## **2. RESUME DE L'ACTIVITE 2023**

### **2.1 DEMENAGEMENT DES BUREAUX**

Afin d'être au plus près des entreprises du Parc d'activités, le 1<sup>er</sup> février 2023 les services du Syndicat Mixte ont été transférés au 489 rue Louis Armand à Aiton dans le bâtiment propriété de SAS Développement et mis en location à la cartonnerie DS SMITH pour son stockage et logistique.

### **2.2 TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

- Levée de réserves du contrat de travaux d'aménagement de l'extension (Lot 1 / VRD).
- Réalisation des travaux d'équipement des puits (Lot 2 / Boucle géothermale).
- Conclusion d'un accord sur protocole transactionnel / Lot 2 / Boucle géothermale.
- Réception des travaux de la boucle géothermale avec réserve sur la défense incendie mutualisée.
- Travaux d'entretien du Parc – ZAC des Verneys.
- Suivi environnemental de l'extension : tenue d'un observatoire de suivi, lutte contre les espèces exotiques envahissantes (renouée du Japon, Buddleias, Raisin d'Amérique, ambrosie principalement).
- Définition du plan de composition Lot 1 mixte activités/bureaux avec l'appui du cabinet d'urbanisme JASP.
- Recrutement de deux assistants à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la Phase 2 d'extension (11ha) et du Lot n°1 mixte activités/bureaux situé en entrée du parc (1,4ha).
- Recrutement de deux maîtres d'œuvre pour ces deux mêmes opérations.

## **2.3 SUIVI PROJETS ET PROSPECTS**

- Suivi des prospects (Distry, Zadiant, Ducreux, Intersurgical, DPD, MND – démonstrateur Cabline, Mecalac, Base chantier et base vie de SNCF Réseau pour voie historique).
- Suivi de projets de cession (DS Smith / SAS, Trans-Alpes, Christalex).
- Accompagnement de la blanchisserie Christalex (48 salariés en haute saison) suite à l'incendie intervenu le 8/08/2023 pour assurer son maintien d'activités et projeter sa réimplantation.

## **2.4 VIE DU SYNDICAT MIXTE**

- Gestion de la convention d'intérim avec la CC Cœur de Savoie pour l'assistante de direction.
- Recrutement du remplacement d'assistante de direction.
- Relations avec CDG 73 (promotion interne, intérim, recrutement, traitement des conventions classiques).
- Organisation des comités syndicaux.
- Approbation du nouveau règlement intérieur du Syndicat Mixte.
- Intégration d'une nouvelle conseillère syndicale, Caroline MICHEL après démission de Benjamin CANOT / maire d'Aiton.

## **3. ACTIVITE FINANCIERE 2023**

### **3.1 PRESENTATION**

L'activité financière du Syndicat Mixte est retracée dans 4 budgets :

- Le budget principal avec en fonctionnement les frais de structure, les frais de personnel, l'entretien du Parc d'activités historique.
- Le budget annexe Parc d'activités consacré à l'équipement et la cession des terrains d'activités, assujetti à TVA (comptabilité de stock).
- Le budget annexe Locations immobilières, assujetti à TVA pour les bâtiments et terrains en location.
- Le budget annexe Alp'Arc Energie créé en 2022 pour l'exploitation et la commercialisation de la boucle géothermale, assujetti à TVA.

### **3.2 LES RESSOURCES FINANCIERES**

Les deux Communautés de communes contribuent à parts égales au fonctionnement du Syndicat Mixte.

Pour l'exercice 2023, leur participation a été fixée à 70K€ chacune.

### **3.3 LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

- Charges à caractère général : 59 K€
- Frais de personnel : 122 K€
- Indemnités des élus : 18 K€

### **3.4 LA DETTE**

Les travaux d'extension engagés en 2021 et réalisés en 2022-2023 ont été financés entièrement par emprunt aussi bien pour les VRD (budget annexe parc d'activités) que pour la boucle géothermale (budget annexe Alp'Arc Energie). Il en résulte le niveau d'endettement suivant au 31 décembre 2023 :

- Emprunts Parc d'activités (7 209 484€)	
● Intérêts.....	211 055€
● Capital.....	79 355€
● + remboursement capital in fine.....	7M€
- Emprunt Locations immobilières (278 991€)	
● Intérêts.....	10 853€
● Capital.....	51 623€
- Emprunt Alp'Arc Energie (710 375€)	
● Intérêts.....	8 235€
● Capital.....	41 873€

La dette contractée par le Syndicat Mixte sera remboursée par les locations ou ventes de terrains ou bâtiments pour les budgets annexes « locations immobilières » et « parc d'activités » et sera remboursée par la vente d'eau géothermale pour le budget annexe Alp'Arc Energie (raccordement, abonnement et consommations).

### **3.5 LES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Le vote des comptes administratifs 2023 a eu lieu le 08 Mars 2024.

Les résultats sont les suivants :

#### **Pour le budget principal :**

- Section de fonctionnement : + 1 927.17€
- Section d'investissement : + 85 881.54€
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2023 : 0€

En intégrant les résultats de clôture de l'exercice 2022, de 156 955.03€ en fonctionnement et – 90 913.05€ en investissement, il en résulte 158 882.20€ d'excédent de fonctionnement et – 5 301.51€ de déficit d'investissement à couvrir.

#### **Pour le budget annexe Parc d'activités :**

- Section de fonctionnement : - 129 349.15€
- Section d'investissement : - 510 376.82€
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2023 : 0€

En intégrant les résultats de clôture de l'exercice 2022, de 0€ en fonctionnement et 3 335 847.46€ en investissement, il en résulte -129 349.15€ de déficit de fonctionnement et 2 825 470.64€ d'excédent d'investissement.

#### **Pour le budget annexe Locations immobilières :**

- Section de fonctionnement : + 31 305.69€
- Section d'investissement : - 1 571.49€
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2023 : 0€

En intégrant les résultats de clôture de l'exercice 2022, de 50 400.60€ en fonctionnement et 92 441.61€ en investissement, il en résulte 81 706.29€ d'excédent de fonctionnement et 90 870.12€ d'excédent d'investissement.

#### **Pour le budget annexe ALP'ARC Energie :**

- Section de fonctionnement : - 634.80€
- Section d'investissement : - 53 834.24€
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2023 : 0€

En intégrant les résultats de clôture de l'exercice 2022, de 48 437.28€ en fonctionnement et 467 218.82€ en investissement, il en résulte 47 802.48€ d'excédent de fonctionnement et 413 384.58€ d'excédent d'investissement

## **4. PROJETS 2024**

### **4.1 LES RECETTES NOUVELLES**

- Vente plateforme Trans-Alpes.
- Vente terrain Christalex.
- Location plateforme SNCF Réseau.
- Promesse de bail à construction Zadient.

### **4.2 LES OPERATIONS NOUVELLES**

- Travaux mezzanine dans le bâtiment Accuwatt Technologies pour l'extension de son activité.
- Etudes de maîtrise d'œuvre de la phase 2 d'extension et du Lot n°1 d'activités mixte bureaux/ateliers.
- Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création du bâtiment D Pôle tertiaire.

## **5. INAUGURATION DU PARC D'ACTIVITES**

Voir le dossier de presse joint en annexe.